

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Bilan de mi-projet : Mon île sans renouée sur la bonne voie



Québec, le 4 avril 2024 – La première année du projet « Mon île sans renouée », une campagne de sensibilisation et de mobilisation réalisée par l'Association forestière des deux rives (AF2R), se termine avec un excellent bilan! L'initiative a suscité l'intérêt et la participation des citoyens de l'île d'Orléans, et c'est donc avec enthousiasme que l'équipe de l'AF2R et ses précieux collaborateurs poursuivront cette année leurs efforts d'éducation et de lutte à la renouée du Japon, cette plante exotique envahissante bien présente sur l'île.

« Par notre campagne « Mon île sans renouée », nous sensibilisons les résidents de l'île d'Orléans à la problématique de la renouée du Japon afin qu'ils soient mieux outillés pour lutter contre cette espèce indésirable. Ultimement, nos actions d'éducation et de lutte visent à protéger les richesses de l'île d'Orléans en préservant la biodiversité et la pérennité des usages du fleuve Saint-Laurent. » explique Sarah Leduc, chargée de projets en éducation et conservation à l'AF2R.

La page Web www.af2r.org/renouee, dont le contenu a été élaboré en collaboration avec un comité consultatif qui comprend des experts dans le domaine, a d'abord été diffusée au lancement de la campagne au printemps 2023. L'équipe de l'AF2R a ensuite discuté avec les citoyens et distribué près de 1 000 accroche-portes lors de sorties de porte-à-porte, a donné trois conférences, a animé trois kiosques d'information lors d'événements publics et a diffusé des outils de promotion dont des affiches, des drapeaux, des publications sur les réseaux sociaux et deux infolettres.

De plus, cinq activités d'arrachage ont été réalisées de mai à novembre sur les sites de démonstration du projet, soit au parc maritime de Saint-Laurent et derrière l'école primaire de Saint-Laurent, qui ont permis d'extraire et de disposer de 965,5 kg de résidus de renouée. Un panneau d'interprétation a également été conçu et installé à ces deux endroits afin d'expliquer le processus d'extraction de la renouée et inviter les gens à s'informer davantage et à passer à l'action. Des bénévoles ont d'ailleurs aidé l'AF2R à accomplir les activités d'arrachage, et des citoyens ont déjà commencé à recenser des colonies de renouée près de chez eux sur l'application iNaturalist, en plus de proposer leur terrain comme site potentiel de lutte pour une future phase du projet.

Encore beaucoup d'action à venir!

En 2024, une deuxième saison d'arrachage manuel sera réalisée, de mai à septembre, toujours en invitant les citoyens à y participer. Après ces deux années d'arrachage répété, les colonies seront suffisamment affaiblies pour passer à la revégétalisation des sites afin de contrer la repousse de la renouée du Japon. La plantation de végétaux indigènes sélectionnés avec soins permettra de rétablir un écosystème riche et résilient aux deux sites du projet, là où la renouée du Japon favorisait l'érosion des berges et menaçait la biodiversité végétale.

Un autre volet de sensibilisation et de mobilisation est aussi prévu pour cette étape finale. Entre autres, les élèves des écoles primaires de l'île d'Orléans assisteront à un atelier de l'AF2R sur les plantes exotiques envahissantes aux sites de démonstration et participeront à la plantation de végétaux lors de la revégétalisation des sites à l'automne 2024.

Un projet mobilisateur et collectif

En plus des citoyens de l'île qui répondent à l'appel et se mobilisent, de nombreux collaborateurs appuient l'AF2R dans la réalisation de l'initiative « *Mon île sans renouée* », ainsi que de précieux partenaires.

Ce projet est rendu possible grâce à la contribution du Programme Interactions communautaires (PIC) qui s'inscrit dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026, qui est mis en œuvre par le ministère d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) et le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du Québec (MELCCFP), ainsi qu'à une contribution du Fonds d'action Saint-Laurent (FASL) via son Programme maritime pour la biodiversité du Saint-Laurent (PMB), en collaboration avec Avantage Saint-Laurent, la vision maritime du gouvernement du Québec.

Il a aussi bénéficié de l'appui de plusieurs intervenants de la région : l'Agence des forêts privées de Québec 03, le Comité d'environnement de Saint-Pierre, le Conseil de bassin de la rivière du Cap-Rouge, le Conseil régional de l'environnement - région de la Capitale-Nationale, Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), la MRC de L'Île-d'Orléans, la municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, Stratégies Saint-Laurent (SSL), le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec (SPFRQ), l'Union des producteurs agricoles de l'île d'Orléans (UPA Île d'Orléans) et l'Université Laval.

– 30 –

Autres photos disponibles sur demande et entrevues possibles

À propos de l'Association forestière des deux rives (AF2R)

L'[AF2R](#) contribue par ses actions en éducation, conservation et verdissement à la gestion durable des arbres et des forêts pour le maintien de la biodiversité et le bien-être de nos collectivités. Elle organise et valorise notamment des activités d'éducation et de sensibilisation à l'arbre et à la forêt, favorise la mise en valeur et la conservation des forêts et des boisés en partenariat avec différents acteurs publics et privés et, enfin, encourage les initiatives et réalise des plantations d'arbres avec les collectivités.

À propos du Fonds d'action Saint-Laurent (FASL)

Le [Fonds d'action Saint-Laurent](#) est un organisme de bienfaisance voué au soutien financier de projets qui favorisent la conservation des écosystèmes et de la biodiversité du fleuve Saint-Laurent et de son golfe ainsi que le maintien et la mise en valeur de ses usages.

À propos d'Avantage Saint-Laurent

Lancée en 2021, [Avantage Saint-Laurent](#) est la vision maritime du gouvernement du Québec. Elle s'articule autour de trois orientations soit celle de doter le Saint-Laurent d'infrastructures portuaires

modernes et compétitives, d'assurer sur le fleuve, une navigation efficace et respectueuse des écosystèmes et d'offrir aux communautés maritimes des possibilités de développement prometteuses et durables.



À propos du Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026

Les gouvernements du Canada et du Québec collaborent depuis 1988 à conserver et à mettre en valeur le Saint-Laurent. C'est ainsi que leurs interventions ont entre autres contribué à : réduire la pollution; conserver, réhabiliter et aménager des habitats pour la faune et la flore; développer les connaissances et outiller les décideurs pour une meilleure prise de décision; encourager les pratiques de navigation durables; sensibiliser et mobiliser des communautés. Forts de leurs réalisations antérieures, les gouvernements poursuivent et étendent leur collaboration dans le cadre du [Plan d'action Saint-Laurent](#), lequel regroupe les efforts d'un nombre record de 19 agences et ministères gouvernementaux.



Canada 

Québec 

Ce projet a été rendu possible grâce à une contribution du Programme Interactions communautaires, lié au Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026, et mis en œuvre par les gouvernements du Canada et du Québec.

En collaboration avec :

- Agence des forêts privées de Québec 03
- Comité d'environnement de Saint-Pierre
- Conseil de bassin de la rivière du Cap-Rouge
- Conseil régional de l'environnement - région de la Capitale-Nationale
- Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)
- Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)
- MRC de L'Île-d'Orléans
- Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans
- Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans
- Stratégies Saint-Laurent (SSL)
- Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec (SPFRQ)
- Union des producteurs agricoles de l'île d'Orléans (UPA Île d'Orléans)
- Université Laval

Source et information :

Sarah Leduc
Chargée de projets en éducation et conservation
Association forestière des deux rives (AF2R)
418 552-6129
animation@af2r.org